DÉSORMAIS CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES, BRIQUES ALIMENTAIRES ET EMBALLAGES CARTON

EMBALLAGES EN MÉTAL, BOÎTES DE CONSERVE...

CONSEILS

- Ne pas les imbriquer
- Pas besoin de les laver
- Videz et applatissez vos emballages

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

+

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Les objets en plastique doivent être jetés dans votre poubelle d'ordures ménagères ou déposés en déchèterie.

Imp. Lelièvre Graphic Verdun • Ne pas jeter sur la voie publique • 02.2020

Votre collectivité et CITEO s'engagent pour le tri et le recyclage.

Une question concernant les gestes du tri :
03 29 89 06 07 / env.codecomsammiellois@wanadoo.fr

www.cc-sammiellois.fr

CITEO

adelphe
Vos emballages ont un avenir